Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 029-212901862-20251211-D2025121110-DE

PLOUEZOC'H

Conseil Municipal du 11 décembre 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Date de convocation
05/12/2025

Conseillers en exercice
19

Présidente : Mme Brigitte MEL
Secrétaire de séance : Mme Leïla CARACCHIOLI

Le Conseil Municipal de la Commune de PLOUEZOC'H s'est réuni le jeudi 11 décembre 2025, à 18 heures 30 minutes, à la salle de réunions de la salle polyvalente, sous la présidence de Mme Brigitte MEL, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Brigitte MEL, Sandie COZ, Bernard LACHIVER, Guy LE FUR, Michèle GALOPIN, Raymond TESSIER, Jacques ROBIC, Leïla CARACCHIOLI, Florence SIMON, Erwan MORVAN, Benoît PERIOU et Anaïs MEL.
ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR : Daniel GUÉZENNEC à Sandie COZ, Nadège RUAULT à Benoît PERIOU, Caroline JACQ à Brigitte MEL, Mohamed KHCHACH à Bernard LACHIVER.
ABSENTS : Gwénaëlle QUERE, Jérôme CALMELS et Françoise LAURENT

Arrivée d'Erwan MORVAN à 18 h 45

D 2025 12 11 10 – REPRISE DES CONCESSIONS ABANDONNEES AU CIMETIERE – CHOIX DU MARBRIER

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil qu'il a été décidé par délibération en date du 23 juin 2025, de reprendre 24 concessions abandonnées au cimetière.

Pour cette reprise, des devis ont été demandés à quatre marbriers. Trois seulement ont répondu, la marbrerie Kerguiduff, la marbrerie Guivarch et la Marbrerie Cavan.

Après en avoir délibéré, le Conseil valide la proposition de la Marbrerie Kerguiduff, pour un montant de 15.650,00 € TTC, et autorise Madame le Maire à signer le devis.

ACTE RENDU **DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL** : ADOPTÉ A LA MAJORITÉ DES PRÉSENTS (16)

EXÉCUTOIRE : compte-tenu de

- la publication le ..... : 16/12/2025
- la transmission à la Préfecture le..... : 16/12/2025

Fait à PLOUEZOC'H, le 16/12/2025

Pour extrait conforme

Brigitte MEL
Maire

MAIRIE DE PLOUEZOC'H
29252